

## Réunion conseil municipal : 26 février à 18h30

**Présent(s)** : BEAUVAIS Philippe, TISSIER Béatrice, PAIN Isabelle, VANDEVYVERE Edward, GONDOUIN Anne-Sophie, MOULIN Angélique, COCHEPAIN Jean-Luc

**Absent(s)** : MARTIN Jean-Paul, MATHIEU Johnny

**Secrétaire de Séance** : Edward VANDEVYVERE

1 pouvoir a été présenté en début de séance :  
M. Johnny MATHIEU a donné pouvoir à M. Philippe BEAUVAIS

### **Budget du CCAS :**

#### - **Approbation compte administratif 2019**

A partir de documents remis à chaque participant, Mr le Président présente et commente les opérations comptables de l'exercice 2019.

Fonctionnement :      Dépenses :    286 €

Recettes :      300 €

A l'unanimité et en l'absence de l'intéressé, le compte Administratif est approuvé.

#### - **Approbation du compte de gestion 2019**

A l'unanimité, les membres du CCAS approuvent le compte de gestion 2019 établi par Mr le Receveur.

#### - **Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter la reprise anticipée des résultats du compte administratif 2019 certifié conforme par Mr le Receveur municipal :

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 511.67 € au R OO2

#### - **Vote du budget primitif 2020**

A partir des dépenses et recettes réelles de l'exercice 2019, les membres du CCAS préparent le budget primitif 2019

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : 811.67 €

### **Budget de la Commune**

#### - **Approbation compte administratif 2019**

A partir de documents remis à chaque participant, Monsieur le Maire présente et commente les opérations comptables de l'exercice 2019.

#### **Investissement**

Dépenses :    14 153.65 €

Recettes :    14 223.27€

#### **Fonctionnement**

Dépenses :    47817.93€

Recettes :    56 903.74€

A l'unanimité et en l'absence de l'intéressé, le compte Administratif est approuvé.

#### - **Approbation du compte de gestion 2019**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 établi par Mr le Receveur.

Ce document présente exactement les mêmes chiffres que le compte administratif 2019 de la commune.

- **Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter la reprise anticipée des résultats du compte administratif 2019 certifié conforme par Mr le Receveur municipal :

Affectation au R 001 en investissement recette 10 721.27€

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 70 570.14 € au R 002

- **Vote du budget primitif 2020**

A partir des dépenses et recettes réelles de l'exercice 2019, les membres du Conseil Municipal préparent le budget primitif 2020.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : 111 763.14 €

Investissement : 61 875.23 €

**Questions diverses :**